



COMMUNE DE RUSSIN

Services communaux – Cartes d'identité

Cartes d'identité

Seules les cartes d'identités sont délivrées par le secrétariat de la Mairie uniquement aux personnes domiciliées sur la commune

Documents à fournir pour l'établissement d'une carte d'identité:

L'ancienne carte d'identité, le livret de famille ou le certificat d'état civil ou l'acte de famille, une photo de très bonne qualité, au format 35x45 mm. Les mineurs doivent être accompagnés d'un parent (ayant l'autorité parentale en cas de séparation).

Coût d'une carte d'identité

Adulte: Fr 70.– (validité 10 ans)

Enfant: Fr 35.– (validité 5 ans)

Nouvelles directives concernant les cartes d'identité perdues, volées ou détruites

Seule la police cantonale est désormais habilitée à enregistrer les **déclarations de vol**, de **perte** ou de **destructions** de documents d'identité..

Mairie de Russin

Place du Mandement 1
CH-1281 Russin

T. 022 754 90 00
F. 022 754 90 01

info@russin.ch
www.russin.ch